

COPY.

DISCLOSED
SECTION.

Lloyd's Register of Shipping,

71, Fenchurch Street, E.C. 3.

No. 129

Le 25 Octobre 1923.

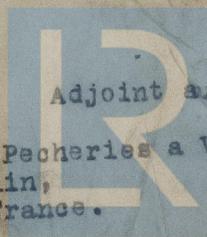
Messieurs,

S.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Comite de notre Societe vient d'avoir devant lui une communication recue des Inspecteurs de notre Societe a Nantes, d'apres laquelle il parait que les chalutiers a vapeur de votre flotte sont maintenant cotes aupres du Bureau Veritas.

Vos chalutiers "ROCHE BLEUE" et "ROCHE VELEN" possedent en ce moment la classification de notre Societe, main l'examen de l'arbre porte-helice est du maintenant au vapeur "ROCHE BLEUE", et celui du "ROCHE VELEN" tombera a echeance le ^{1^{er}} mois prochain. Mais en vue de l'annonce ci-dessus, le Comite vient de donner des inspructions pour que la cote de chaque navire soit retiree du Registre du Lloyd, et remplacee par le signe de trois points (...), indiquant qu'elle a ete retiree a la demande des armateurs.

Veuillez agreer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués,



© 2020

Adjoint au Secrétaire.

A la Societe Nouvelle des Pecheeries a Vapeur,
1, Place Graslin,
NANTES, France.

Lloyd's Register
Foundation
a6369-006386-0002

006369-006386-0003 - 0005